

Mention

# Musicologie

Parcours

## Musicologie

Métiers

*Les carrières artistiques : interprète ou compositeur • Les métiers de la gestion culturelle : directeur, administrateur, chargé de production, chargé de diffusion, attaché de presse • Les métiers du spectacle : producteur, entrepreneur de spectacles, agent artistique • Les métiers de l'édition musicale et du disque : copiste, assistant marketing • Musicien intervenant en milieu scolaire ou en milieu hospitalier • Enseignant dans l'enseignement primaire ou secondaire, en école de musique • Enseignant-chercheur*

Objectifs

La licence « Musicologie » vise à former des étudiants capables de comprendre le fait musical dans sa globalité (avec une particulière attention pour les répertoires savants occidentaux) en lien avec une pratique musicale collective. Ainsi, les étudiants se destinant à la pratique musicale apprendront à porter un regard critique sur les oeuvres qu'ils interprètent, ceux qui s'orienteront vers l'enseignement ou la recherche pourront développer des savoirs à partir d'une connaissance solide des différents domaines musicaux.

Un tronc commun d'enseignements est imposé aux étudiants : outre les fondamentaux (langue, méthodologie, informatique), en font partie la formation de l'oreille, l'écriture musicale, la pratique d'ensemble, l'histoire et l'analyse de la musique, l'esthétique, etc. Les autres enseignements sont choisis par l'étudiant en fonction de son projet professionnel.

Partenariats

Il est possible, à travers le programme Erasmus, d'effectuer la troisième année de licence à l'étranger (Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Royaume-Uni, etc.) auprès d'une université d'accueil.

Deux autres conventions avec le Parlement de Musique et l'Opéra National du Rhin, ainsi qu'un partenariat avec l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg, permettent de rendre concret le nécessaire lien entre formation universitaire et spectacle vivant. Enfin, des stages sont proposés auprès d'une quinzaine d'organismes partenaires de notre département.

**Plus d'information sur [unistra.fr](https://unistra.fr)**

Contacts

Faculté des Arts

Scolarité du département Musique  
Bâtiment le Portique  
14 rue René Descartes  
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de département | M. Aurelio BIANCO  
[bianco@unistra.fr](mailto:bianco@unistra.fr)

Responsable Licence | M<sup>me</sup> Amanda HASCHER  
[ahascher@unistra.fr](mailto:ahascher@unistra.fr)

Renseignements | M<sup>me</sup> Amandine GEIGER-GULBERTI  
<https://assistance-etudiant.unistra.fr> | 03 68 85 64 77  
03 68 85 64 80

[arts.unistra.fr](https://arts.unistra.fr)

Accès

Le parcours « Musicologie » est ouvert aux titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (il est néanmoins recommandé d'avoir de bonnes connaissances en solfège et de pratiquer un instrument ou le chant).

Programme

Semestre 1	n° UE	ECTS
Langue vivante étrangère	UE 1	3
Méthodologie universitaire	UE 2	3
Histoire et culture musicale / module bibliographique et méthodologique	UE 3	6
Formation de l'oreille / écriture musicale et théorie de l'harmonie	UE 4	6
Ethnomusicologie / esthétique	UE 5	6
Chœur ou orchestre / atelier de technique vocale	UE 6	3
Parcours personnalisé	UE 7	3

Semestre 2	n° UE	ECTS
Langue vivante étrangère	UE 1	3
Méthodologie universitaire	UE 2	3
Histoire et culture musicale / module bibliographique et méthodologique	UE 3	6
Formation de l'oreille / écriture musicale et théorie de l'harmonie	UE 4	6
Musique et psychologie / dramaturgie musicale : répertoires anciens	UE 5	6
Chœur ou orchestre / atelier de technique vocale	UE 6	3
Parcours personnalisé	UE 7	3

Pour une vision globale du parcours, voire le livret-guide :  
<https://arts.unistra.fr/musique/livret-guide/>

Poursuite  
d'études

- Master Études et recherche en musique
- Master Composition et interprétation musicale
- Master Écoute critique et production en musiques actuelles

Orientations

- Orientation recherche : plus théorique, s'adresse aux futurs chercheurs, mais convient aussi aux étudiants envisageant de travailler dans l'administration et la gestion de la musique. Elle inclut des enseignements transversaux (musique et mathématiques, acoustique, ethnomusicologie, psychologie de la musique, etc.).
- Orientation pratique : destinée aux étudiants souhaitant devenir interprète ou compositeur. Elle comprend entre autres : la culture musicale, l'histoire de l'interprétation, la direction (orchestre / chœur), des ateliers de pratique spécialisés dans différents styles et des cours en lien avec les productions de certaines scènes strasbourgeoises.
- Orientation enseignement : concerne les étudiants visant les masters de préparation aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire (CAPES, Agrégation). Les enseignements optionnels proposent de renforcer les matières imposées aux épreuves de ces deux concours.